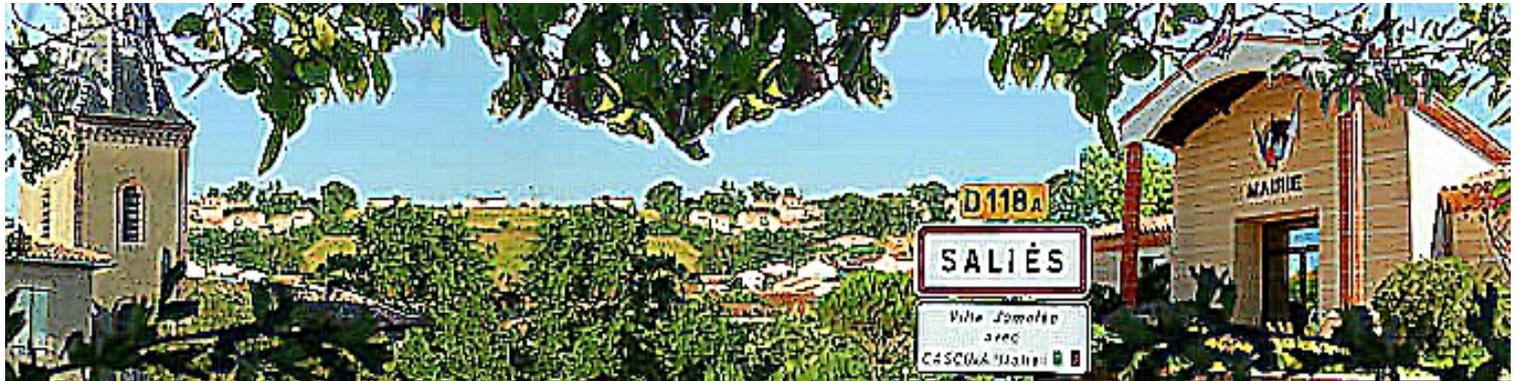
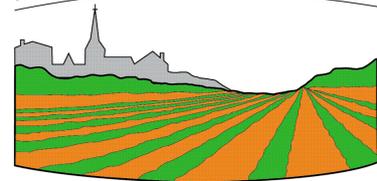


L'ACTUALITE DE SALIES

Bulletin d'information de la municipalité et des Saliessois

Mairie : 1, rue du Petit Bois 81990 SALIES Tél. : 05 63 48 19 30



LIBERTE EGALITE FRATERNITE



Editorial

Janvier 2015

SOMMAIRE

- Editorial
- Le P.L.U.
- Les travaux et la voirie
- Santé, développement durable
- Education et vie scolaire
- Vie locale
- Parole aux Saliessois
- La vie associative



L'année qui commence et celle qui se termine ont été cruelles pour la France avec les dix-sept personnes assassinées, cruelles pour le Tarn avec le drame de Sivens, cruelles pour Albi avec l'assassinat d'une institutrice et cruelles aussi ici à Saliès où des familles saliessoises ont durement été frappées par le malheur.

Ces derniers jours, nous avons trouvé la force de nous retrouver partout en France autour de ce qui fait l'essence de notre pays : la démocratie, la liberté, l'égalité et la fraternité.

La France vit des moments difficiles. Nous devons malgré tout montrer partout en France, et ici à Saliès, que nous sommes déterminés à vivre, à continuer à nous moquer, à continuer de rire. Nous le devons à toutes les victimes.

Nous n'aurons plus les dessins de Cabu, Wolinski, Charb, Tignous, nous n'aurons plus la joie de vivre, la soif de liberté, les coups de gueule de toute l'équipe de Charlie assassinée, nous n'aurons plus la chance de connaître ces policiers, ces anonymes défendant notre liberté au prix de leur vie, mais nous garderons à jamais en mémoire la phrase de Charb :

« Je préfère mourir debout, que vivre à genoux ».

Chacune de ces dix-sept vies avait une valeur inestimable.

Et maintenant ?

Nous avons à notre disposition trois mots qui doivent être plus que jamais notre guide dans nos vies : c'est la liberté, l'éga-

lité et surtout la fraternité.

Il nous faut dans chaque ville, chaque village, chaque coin de France et du monde, comme ici à Saliès, redoubler d'effort pour travailler à permettre à chacun de pouvoir s'épanouir, à chacun de trouver sa place quelles que soient ses opinions, à favoriser le respect des autres quelles que soient leurs origines.

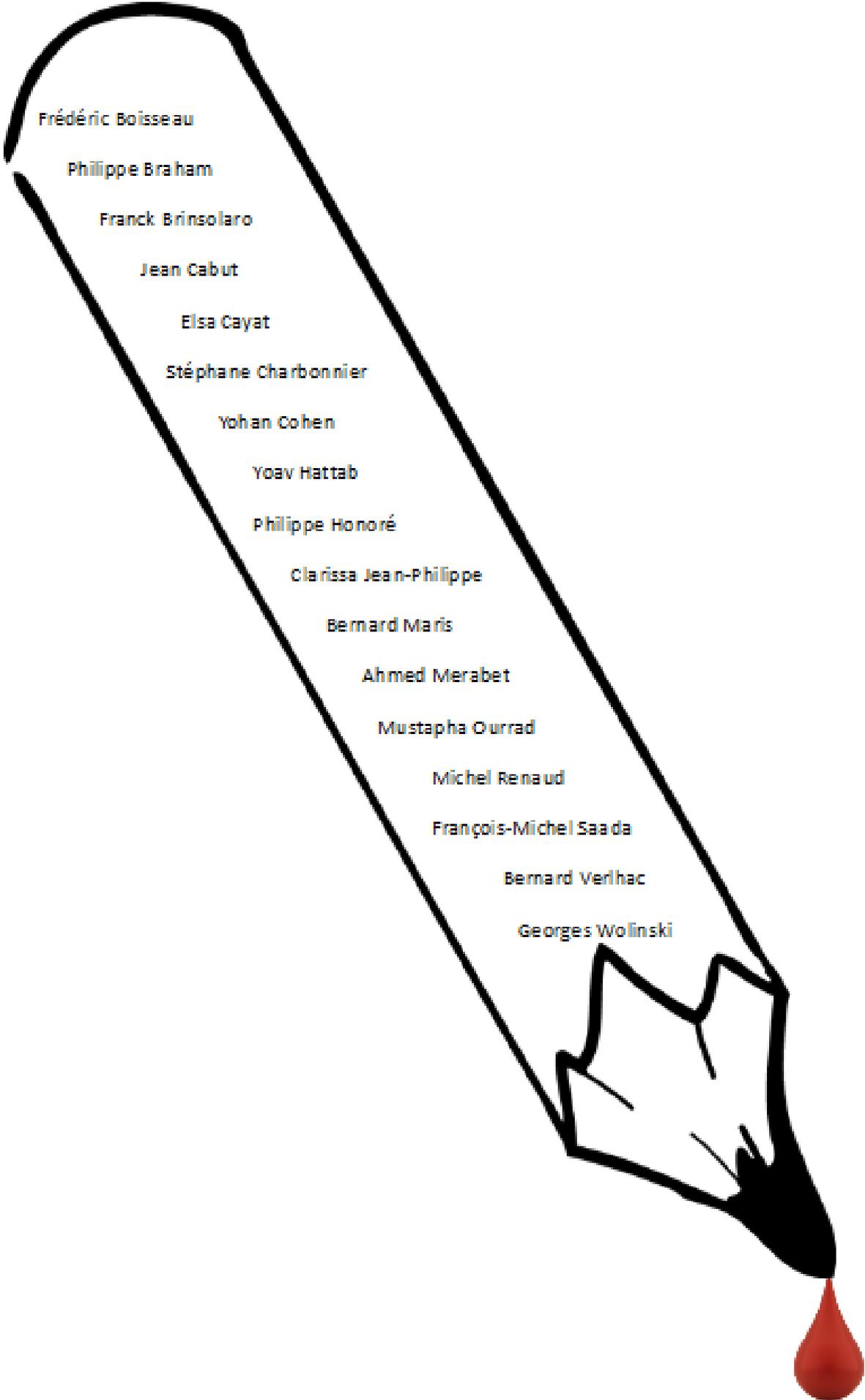
Ce travail est en particulier accompli par toutes les associations et tous les bénévoles. Il est d'une importance vitale pour renforcer notre capacité à accepter la différence, à apprendre à vivre ensemble. Ici à Saliès, le conseil municipal sera là pour les soutenir.

Nous continuerons à soutenir toutes les formes d'éducation, école ou centre de loisirs qui permettent de nous comprendre, de nous rapprocher et d'apprendre à devenir des hommes debout comme l'étaient nos dessinateurs.

Nous continuerons à renforcer le travail effectué par le CCAS.

Nous sommes persuadés que c'est en renforçant encore plus la démocratie et en ayant dans nos actions à l'esprit la formidable devise de la république « liberté égalité fraternité » que nous vaincrons la bêtise et la haine qui cause tant de malheur et de souffrances.

Au nom du conseil municipal, au nom de tout le personnel communal, je souhaite à tous les Saliessois mais aussi à tous les démocrates de monde, une année 2015 de renaissance de la fraternité, d'extension de la liberté. Que l'année 2015 puisse nous apporter la joie, le bonheur, nous le devons à tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.



Frédéric Boisseau

Philippe Braham

Franck Brinsolaro

Jean Cabut

Elsa Cayat

Stéphane Charbonnier

Yohan Cohen

Yoav Hattab

Philippe Honoré

Clarissa Jean-Philippe

Bernard Maris

Ahmed Merabet

Mustapha Ourrad

Michel Renaud

François-Michel Saada

Bernard Verlhac

Georges Wolinski

LIBERTE !

Frêle comme doigts d'enfants,
Plus précieuse qu'un diamant,
Ton seul parfum nous enivre
Et comme, un bon vin, nous grise.

Tu es hymne à la vie
Qui fait lever des envies.
Tu suscite des passions,
Libère des émotions.
Tu fus conquise de haute lutte
Par nos ancêtres en tumulte.
Ils nous donnèrent pour mission

D'en multiplier les brandons.
A trop de Peuples, elle fait défaut,
Mais ne supporte aucun bâillon
Car si l'être vit bien de pain,
Il veut aussi choisir son chemin.
Si tous les pouvoirs la craignent,
Ma, si belle, tu charmes et envoûtes,
Mets les tyrans en déroute,
Soeur de Marianne la belle.

EGALITE !

Elle fut la devise d'Athènes,
Et révérée par les Romains.
Elle naquit en 89, avec la liberté du Peuple,
Est fille de Révolution.
Elle abolit les distinctions
Séparant les êtres sans raison.
Ouvre la voie à tous talents
Sans s'encombrer de parchemins.
C'est un alcool enivrant
Que l'égalité des droits.
C'est aussi une promesse
De secourir celui qui choisit.
Si l'égalité fait tant peur,
C'est que son regard de lynx
Perce les supercheries
Et voit les hommes tels qu'ils sont.

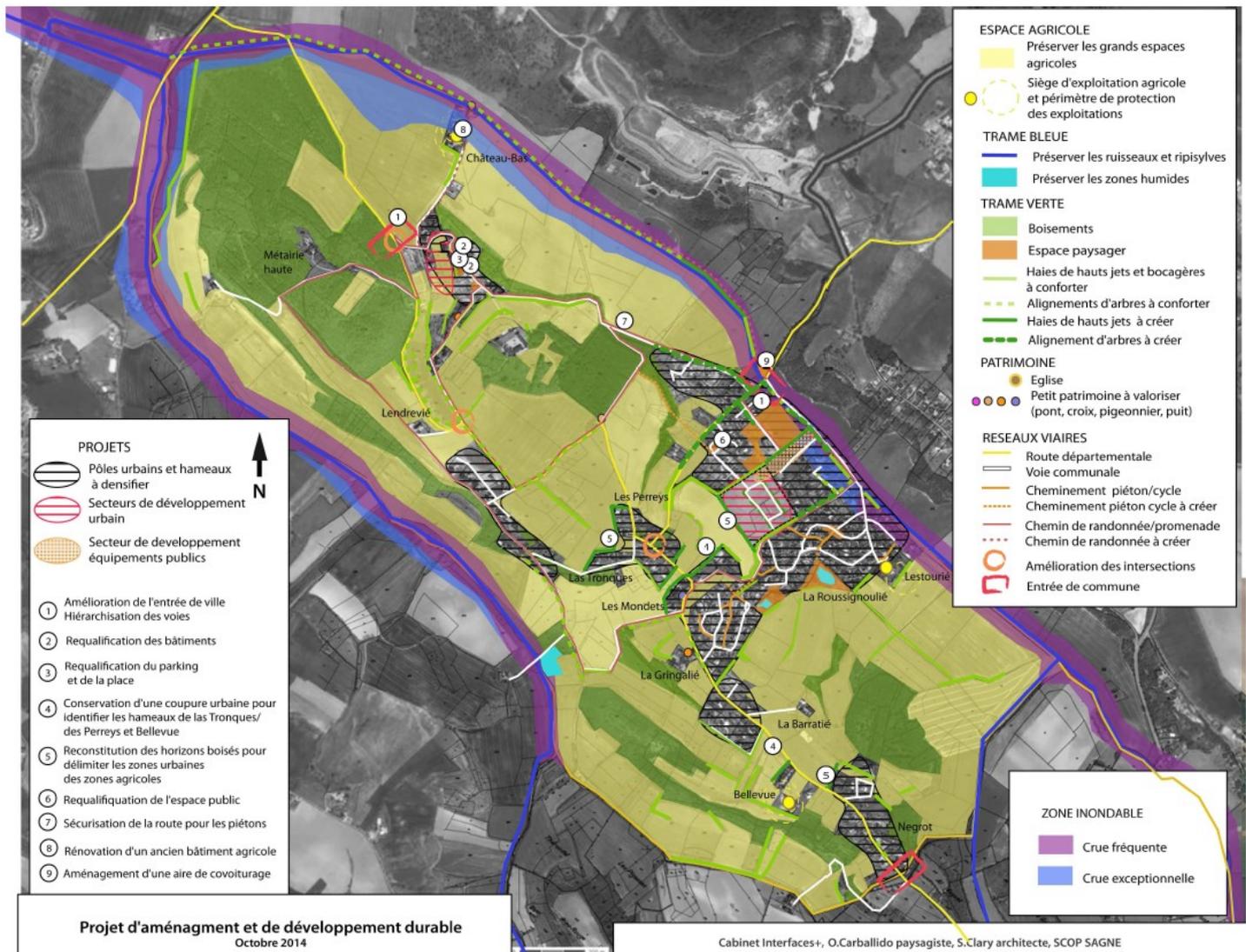
FRATERNITE !

Elle coule, coule comme le miel,
Nectar de la ruche humaine.
Elle sait embellir nos vies,
Et faire reculer la grisaille,
Du calcul, froid et égoïste.
Dans la devise Républicaine
Elle tient la baguette de l'orchestre.
Comme un peintre inspiré,
elle met,
Sur la toile, vive et vermillon.
Elle nous incite à l'humanisme.
Elle est petite fille de 89, fille de quarante-huit
Mais sut renaître en 68.
Elle est crainte par les puissants,
Qui n'ont jamais connu qu'argent,
C'est pourtant une essence rare.
Dans les temps durs, elle se cache,
Mais vient ouvrir la porte
Au Résistant pourchassé. Elle n'hésite pas aujourd'hui
À secourir un «sans papier»
Sa soeur est générosité.
Elle est la valeur suprême,
Qui rend possible le «vivre ensemble»
Et permet même au solitaire
De faire battre un cœur solidaire.
La fraternité reste la vraie conquête de l'humain.

Paul d'Aubin



PLAN LOCAL D'URBANISME



Projet d'aménagement et de développement durable
Octobre 2014

Cabinet Interfaces+, O.Carballido paysagiste, S.Clary architecte, SCOP SAGNE

Le Plan Local d'Urbanisme en est maintenant à la phase du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**. Celui-ci a été examiné en conseil municipal le 17 novembre dernier et vous en avez un résumé imagé ci-dessus. Des panneaux d'infor-

mation sont en cours d'élaboration et seront exposés en mairie pour vous apporter plus de précisions. De plus vous êtes invités le 23 janvier à 20h30 à une réunion publique destinée à vous présenter ce projet et à recueillir vos remarques et commentaires.



Travaux et voirie

EDF Les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension qui va longer notre commune pour aller alimenter la zone de Rieumas (Marssac) sont en cours.

Le chemin d'accès aux lagunages sera prolongé le long du Carrofol après clôture des lagunages et, avec accord des



propriétaires, pourrait permettre de rejoindre le Château-Bas.

En même temps que cette ligne électrique, une gaine a été enfouie pour permettre le passage de la fibre optique, afin d'alimenter, à terme, notre commune.

Impasse du Rebaïral

Ca y est ! La rue bitumée la plus ancienne du village - hors départementales - est rénovée ! Nous avons choisi de l'enrober ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'imperméabilité du sol sur cette voie. Pour compenser ce choix, nous avons laissé un espace vert plus large autour des arbres au fond de l'impasse et en avons préservé un autre sur la droite de la voie. Nous avons également doublé la surface des avaloirs en bout de rue, ce qui devrait permettre, malgré les violents orages auxquels nous pouvons être confrontés, d'éviter de gros ennuis aux riverains en bout d'impasse. La qualité de la collaboration avec l'entreprise et les services de l'agglomération a permis ces ajustements qui n'avaient pas été prévus initialement.

La dernière étape consistera à remplacer l'éclairage vétuste. La date de réalisation n'est pas encore fixée : ce sont les services de l'agglomération qui ont la conduite du chantier. Il est financé sur le budget 2014. Ca ne devrait donc pas tarder.

Les 9 familles usagères de cette voie repartent pour 38 ans...



SANTÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'installation d'un détecteur de fumée chez les particuliers ? Une obligation à partir du 8 mars 2015 !

La loi : Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015 (*Arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation*)

Le type d'appareil : Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Le principe de fonctionnement : Le détecteur de fumée va permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne en-

dormie.

Il existe des détecteurs adaptés aux personnes malentendantes, renseignez-vous auprès de votre vendeur...

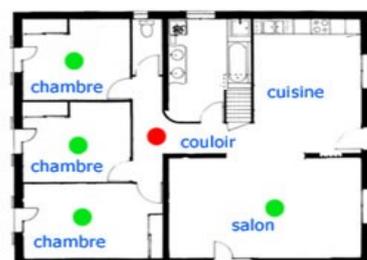
Où installer l'appareil ? : Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement.



C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif.

À savoir : en cas de démarçage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.





EDUCATION ET VIE SCOLAIRE

Activités périscolaires : premier bilan positif

Trois mois après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, parents d'élèves, élus municipaux, responsable du centre de loisirs et enseignants se sont retrouvés pour une réunion du comité de pilotage le 3 décembre à la mairie afin de dresser un premier bilan de l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP).

Le constat est partagé par tous : ces moments sont positifs, les enfants ont bien pris leurs repères, apprécient ces temps périscolaires et découvrent de nouvelles activités.

Les TAP se déroulent dans l'enceinte scolaire, dans les bâtiments et les équipements municipaux de proximité (gymnase, salles d'activités, aire de loisirs). Les activités sont variées : lecture, art-thérapie, radio, tennis, basket, cuisine, jeux de stratégie et sont en adéquation avec les vœux des enfants (voir le calendrier des activités sur le site de l'Association Espace Jeunesse). Des temps d'échanges et des bilans sont régulièrement réalisés avec les enfants. Certaines animations comme l'atelier radio sont très plébiscitées.

Depuis la rentrée, une soixantaine d'enfants participent régulièrement aux activités propo-

sées entre 15 h 30 et 16 h 30.

Des projets en cours sont partagés entre l'école et le centre de loisirs : création d'émissions de radio et sensibilisation des plus grands aux « gestes qui sauvent ».

La mise en place de ces temps d'activités périscolaires s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) propre à la commune de Saliès. Vous pourrez prochainement retrouver le contenu du projet sur le site de la mairie.



Par ailleurs pour répondre aux difficultés de transport rencontrées par certaines familles, la commune de Saliès associée à la commune de Carlus a mis en place un service de bus le mercredi midi entre l'école de Saliès et la centre de loisirs du Séquestre. A ce jour onze enfants utilisent ce service. Suite à la défaillance récente du transporteur, la mairie étudie le moyen de pérenniser ce service.

Qu'est-ce qu'un PEDT ? A quoi ça sert ?

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) formalise des orientations permettant à la commune de Saliès de proposer la mise en place d'activités périscolaires pour un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école.

D'une validité de 3 ans, son objectif est de mobiliser toutes les ressources de la commune (habitants, associations...) et des intervenants extérieurs afin de garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités périscolaires.

Le comité de pilotage élabore le PEDT et est chargé de son suivi. Son évaluation va permettre, à partir des objectifs définis et des effets attendus, de mesurer la valeur ajoutée qu'il apporte aux enfants, d'adapter les moyens, d'envisager des évolutions et de proposer de nouveaux axes de développement si cela est nécessaire.

Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre, les Saliessois étaient rassemblés pour rendre hommage aux soldats de la Grande Guerre.



Les enfants de l'école publique ont participé à cette cérémonie en lisant des poèmes de 14-18



Médaille du travail : Myriam Diaco

Le 15 décembre à la mairie, le maire a présenté ses vœux au personnel municipal en présence des élus.

Cette réunion informelle et amicale a été l'occasion de la remise de la médaille du travail à Myriam Diaco, que beaucoup de Saliessoises et Saliessois, jeunes et moins jeunes, connaissent bien sous le surnom affectueux de Mimi.



C'est qu'elle en a tenu dans ses bras des petits Saliessois en 30 ans de carrière ...

Myriam, émue, a fait part de sa fierté de consacrer sa vie au service des enfants de la commune qui l'a vue naître.
Merci Mimi.

Les vœux du maire aux Saliessois

C'est une cérémonie empreinte de gravité qui s'est déroulée vendredi 9 janvier à la salle de fêtes, à peine deux jours après les attentats et prises d'otages de Paris.

Comment, dans de telles circonstances et connaissant également la peine de familles saliessoises elles-mêmes éprouvées, parler des « affaires courantes » de Saliès ?

Jean-François Rochedreux a alors rappelé les valeurs fondamentales de notre république : « **démocratie, liberté, égalité, fraternité** », celles qui font que notre pays est beau, celles qui s'acquièrent par les actions éducatives tant scolaires que périscolaires et associatives. Dans ce même esprit, il a également souhaité renfor-



cer le travail mené par le CCAS de Saliès.

Après une minute de recueillement particulièrement émouvante, la soirée s'est terminée par les vœux du maire et du conseil municipal « à tous les Saliessois mais aussi à tous les démocrates du monde » et par le verre de la fraternité, cette valeur dont nous avons tant besoin en ces temps douloureux.

Une légende Saliessoise : la légende du pré de l'Evêque

Tous les Saliessois connaissent la rue du pré de l'évêque . Combien connaissent les origines et le pourquoi de cette appellation ?

Sous l'ancien régime et encore avant la création du lotissement il y avait une prairie où coulait une source en permanence ; cette prairie appartenait dans le passé à l'évêché d'Albi bien que la ferme d'à côté dont les bâtiments existent toujours appartenait ainsi que les neuf dixièmes de Salies à la famille De Fontvielle seigneur du consulat : Salies-Le Séquestre. Quant à la fameuse prairie depuis des temps immémoriaux on l'a toujours appelée : le pré de l'évêque.

C'est ici que la légende commence :

On disait que chaque jour un moine venait d'Albi avec un âne pour le faire paître dans la dite prairie. Dans les bâtiments d'à côté vivait une pauvre famille de métayer sans gros revenus, mais ils étaient les heureux parents d'une charmante jeune fille de 15 ou 16 ans.

Voilà-t-il pas que pendant les beaux jours d'été cette jeune fille avait l'habitude de faire sa toilette à la fontaine dans le plus simple appareil et de se dorer au soleil . Certes elle savait que le moine n'était pas loin, mais comme la fontaine était isolée par une haie assez touffue elle se croyait à l'abri de ses regards (qui sait si au fond d'elle-même elle ne souhaitait pas le contraire). Le moine qui ne pouvait passer ses journées à prier et méditer sur les attraites de l'au delà et ignorant la présence de la jeune fille eut l'idée de contourner la haie et le spectacle qu'il vit le laissa interdit, incapable de détacher son regard de cette nymphe se dorant au soleil. Après cette extase visuelle, et de crainte que la jeune fille ne l'aperçoive, il se retira l'esprit bouleversé et les sens quelque peu perturbés par cette vision dont il venait d'être le témoin. Notre brave moine, soucieux de la sauvegarde de son âme après ce spectacle impur, décida de demander conseil à un jeune moine avec qui il était assez intime ; ce qu'il fit le soir même en rentrant au couvent et en lui relatant cette journée si merveilleuse, mais en même temps si pleine de remords.

Le jeune moine lui dit : écoute ; pour que je puisse apprécier le degré de ta faute (si faute il y a), il faut que je me rende compte et après nous verrons quelle conduite devra être la tienne et si tu dois en référer au père supérieur ; donc demain c'est moi qui irait surveiller l'âne. Le lendemain sous un soleil radieux du mois de Juillet, le jeune moine se mit à l'affût derrière la haie et vit apparaître la jeune fille, enlever sa robe de toile grossière, se baigner dans le bassin à laver le linge et exposer son beau corps aux rayons du soleil; notre jouvenceau de moine en fut lui aussi tout ébloui et raconta son aventure à un autre moine qui voulut aussi se rendre compte de ce phénomène. Tant et si bien que bientôt tous les moines du couvent voulaient aller surveiller l'âne. Le père supérieur eut bruit de cette aventure et après avoir appris les raisons de cet engouement décida qu'à l'avenir l'âne resterait à l'écurie.

Voilà comment une jeune fille, bien innocemment, troubla la sérénité de tout un couvent et mit peut-être en perdition la paix de l'âme de ces braves moines ; une pensée pour le pauvre âne qui se vit privé de l'herbe du pré de l'évêque.

Ajoutons que le moine est mort, l'âne est mort, la jeune fille aussi ; eux seuls pourraient confirmer ou infirmer la véracité de ce récit

Maurice Soulié



Parole aux Saliessois

Devenez Abeille.... Magali Roger-Mauriés

Depuis cet automne, la commune abrite « la ruche qui dit oui » créée et animée par Magali Roger-Mauriés.

Concept développé depuis 2011 en France, la ruche qui dit oui est une forme de marché en ligne.

Nous sommes allés à la rencontre de sa fondatrice afin d'en savoir un peu plus :

Qu'est ce qu'une Ruche et pourquoi à Saliés ?

Très proche d'Albi, notre commune n'abrite pas de commerces. J'avais envie de pouvoir faire mon marché, avoir accès à des produits de qualité, de producteurs locaux sans passer systématiquement par le supermarché.

La vie va vite, nous avons tous des contraintes et je trouvais intéressant de pouvoir récupérer mon panier de courses en même temps que mes enfants à l'école.

La ruche repose sur une sorte de communauté de valeurs : Producteurs locaux engagés dans une production de qualité, raisonnée, à des prix raisonnables. Ache-teurs soucieux de consommer autrement ! Je rencontre tous les producteurs, agri-culteurs, éleveurs ou artisans et je m'assure qu'ils soient intéressés

par cette forme de vente et prêts à respecter prix et marchandises proposés.

Les abeilles, c'est à dire les utilisateurs peuvent accéder à tous les produits dès qu'ils sont inscrits sur le site. Aucune obligation d'achat, aucune obligation d'engagement.

Seule la commande maximum 48h avant la livraison du jeudi est impérative !

Votre panier sera livré le jeu-di entre 16h30 et 18h30, sous les tribunes face à la place de l'école.

Je m' assure au préalable qu'il soit complet et conforme à la commande.

Vous avez déjà une activité professionnelle, qu'est ce qui vous a décidé à vous engager dans l'animation d'une Ruche ?

Je souhaitais gagner en « praticité », développer du lien et me sentir actrice dans un « consommer mieux ».

Tous les produits ne sont pas

Bio. J'ai a cœur de sélectionner des produits avec une vraie lisibilité. Les abeilles pourront être en contact avec les producteurs.

Faire appel aux producteurs locaux c'est aussi avoir de bons gestes pour la planète, j'avais envie là aussi de m'engager à mon niveau pour faire autrement.

C'est aussi une façon de participer à l'essor de l'économie locale, tout en offrant la possibilité d'échanger et de réajuster l'offre.

Comment devenir Abeille ?

Il suffit juste d'aller sur le site « la ruche qui dit oui », s'inscrire avec un mot de passe et une adresse mail et le tour est joué !

L'utilisation est simple et gratuite, vous êtes libre de vous retirer d'une semaine sur l'autre...

N'hésitez pas à contacter M.Roger-Mauriés via le site pour plus d'informations.

www.laruchequiditoui.fr

Mémo : la commande 48h avant la livraison.

: la livraison : le jeudi de 16h à 18h

: le lieu : Sous les tribunes face à l'école.

Attention, seul le propriétaire du panier pourra le récupérer





Parole aux Saliessois

Interview chez une assistante maternelle Virginie BARDEAU récemment agréée sur Saliès

1/ Quel a été votre parcours pour vous installer en tant qu'Assistante Maternelle ?

Suite à la naissance de mon fils, j'ai décidé de m'installer comme nounou avec le soutien de mon mari. Alors j'ai commencé à faire des recherches sur internet, puis je me suis rapproché de la Protection Maternelle Infantile (service du Conseil Général du Tarn) pour entamer les démarches.

Après une réunion d'information, des formulaires à remplir et des vérifications, elles sont venues évaluer mon aptitude à m'occuper d'enfants ainsi qu'expertiser la sécurité dans mon lieu de vie.

Par la suite, j'ai participé à une formation sur la petite enfance et sur les premiers secours avec la Croix Rouge Française et j'ai enfin reçu la décision positive.

2/ Quel est votre agrément et combien d'enfants gardez-vous ce jour ?

Mon agrément comprend deux places pour des enfants de 0 à 18 mois, ainsi qu'une autorisation pour mon enfant jusqu'à ses 3 ans. A ce jour, je garde une petite fille de 20 mois, à temps partiel, et j'attends pour le mois de mai 2015 l'arrivée d'un bébé de 2 mois 1/2.

3/ Quels sont les avantages du mode de garde chez une assistante maternelle ?

Les avantages du mode garde chez une assistante maternelle sont à mon avis, le contexte familial, les sorties au parc, aux aires de jeux



et au Relais d'Assistants Maternels, l'amplitude horaire plus large que dans les autres structures, le choix pour les parents de la personne en charge de leur enfant.

4/ Comment se passe une journée chez une assistante maternelle (ou semaine type) ?

Quand on parle de journée type, il ne faut pas oublier que cela peut varier selon l'âge, l'état de santé et les envies des enfants. Cela passe par le respect du rythme de l'enfant comme le sommeil, par l'animation du quotidien, par exemple autour du repas et enfin discuter avec les parents le soir pour les écouter, leur expliquer la journée de leur enfant car ce sont les parents qui sont les premiers éducateurs.

Dans une journée, on va chanter des comptines, lire des histoires ou des contes, faire des jeux ludiques, des activités manuelles ou des animations musicales, des marionnettes, jouer au clown ou

éveil corporel/sensoriel. Si l'enfant ne fait pas de sieste et si le temps et la santé de l'enfant le permettent, une promenade en poussette s'organise dans Saliès ou vers les activités du RAM.

Pour les plus grands qui ne font pas de sieste, des activités créatives se mettent en place (pâte à sel ou à modeler) ou proposition aux enfants de temps de lecture ou de cuisine.

5/ Quels services utilisez vous sur la commune (bibliothèque, aire de jeu, rencontre avec d'autres assistantes maternelles, RAM) ?

Pour ma part, je participe à l'activité musicale proposée par le RAM chaque mois sur notre commune, ce qui me permet de rencontrer, d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et pour les enfants de participer à des activités collectives en dehors du mode garde individuel.

Depuis que nous avons à notre disposition sur la commune une sympathique aire de jeux, j'en profite pour amener les enfants avec une grande précaution car ils sont encore petits et beaucoup de jeux ne sont pas adaptés à la tranche d'âge que j'accueille.

Les assistantes maternelles de Saliès

Virginie Bardeau, 12 rue des Aubépines
06.72.09.33.40

Myriam Dupont, 9 rue du Champ des Rossignols
05.63.55.16.93

Véronique Hechther, 2 rue du Champ des Rossignols
06.33.88.04.13

Marie-Rose Martiel, 31 rue du Camp de Carrié
05.63.56.66.79

Monique Pasturel, 6 rue des Evadés de France
05.63.79.02.11

Le Relais Assistants Maternels : Quèsaco ?

Définition : les RAM concourent à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, renforcent l'attractivité du métier d'assistant maternel et participent aussi à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile.

Cela se décline par des missions autour de deux axes principaux :

- Les RAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance ;
- Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Ils s'appuient sur des temps collectifs et d'activités d'éveil.

Quatre principes régissent son fonctionnement :

- La neutralité dans la mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil, dans l'information et l'accompagnement de la relation employeur/salarié ;
- La participation des professionnels (assistants maternels et garde à domicile) sur la base du volontariat et de l'accord des familles (s'agissant de la participation des

enfants) ;

- L'ouverture du service à l'ensemble de la population ;
- La gratuité

Le Relais Assistants Maternels, une compétence intercommunale de la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois (C2A)

La C2A a reconduit le Contrat de projet 2015 à 2017 signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn qui agréée les RAM. Celui-ci a pour vocation d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire, et, dépositaire de la liste des assistants maternels actualisée éditée par la Protection Maternelle Infantile,

Il délivre aussi une information générale pour les familles et les assistants maternels en matière de droit du travail et sur les démarches administratives, et oriente les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques. Enfin, il diffuse des informations relatives à l'accueil des jeunes enfants et des renseignements sur les conditions d'accès comme d'exercice des métiers liés à la petite enfance.

Le relais assistants maternels de l'Albigeois propose également un programme d'animations complet : **ateliers d'éveil musical, ateliers d'éveil corporel et halte-jeux.**

1901

La vie associative

OLYMPIQUE DE SALIES

Passée la période des inscriptions de la rentrée, toutes les activités ont trouvé leur vitesse de croisière et chacun peut « s'éclater » dans sa discipline. Il est encore temps de rejoindre notre association, vous trouverez les renseignements nécessaires et notre actualité sur le site olympiquedesalies.com et sur notre page Facebook.

Comme point fort de ce début de saison, nous retiendrons les deux soirées théâtre qui ont ravi les nombreux spectateurs qui avaient fait le déplacement. La troupe des « Applodyssées », loin de s'endormir sur ses lauriers, s'est déjà remise au travail pour préparer une nouvelle pièce qui sera présentée aux Saliessois dans le deuxième semestre de 2015.

Les responsables du Conseil d'Administration sont passés pour vous proposer le calendrier 2015. Nous remercions chaleureusement les habitants de la commune qui nous ont ouvert leur porte et qui nous ont réservé un très bon accueil. Merci également aux annonceurs qui contribuent au bon fonctionnement de notre association. Le Conseil d'Administration et tous les Bénévoles de l'Olympique de Salies, à l'aube de cette nouvelle année, vous présentent tous leurs vœux de santé, de réussite et de bonheur,





COMITE DE JUMELAGE DE SALIES



A l'occasion du bulletin de décembre 2013, nous vous annonçons avoir écrit au maire de la commune d'Irissary au pays basque français, en espérant qu'il répondrait favorablement à notre souhait de jumeler nos deux villages. Les élections municipales ont retardé sa réponse à juin 2014, qui malheureusement n'a pas été positive, car sa nouvelle équipe n'a pas souhaité donner suite à nos sollicitations.

Nous avons alors recherché d'autres nouvelles communes au pays basque français, sur les mêmes critères, de préférence des villages non situés sur la côte atlantique, avec une école primaire, des associations et environ le même nombre d'habitants que Saliès.

Dès septembre 2014, nous avons recommencé nos recherches et huit autres communes ont

été contactées par téléphone. Elles ont toutes décliné notre demande. Le contexte économique actuel est-il la cause de ces refus ? Devons nous revoir notre CD présentant Saliès et ses associations pour le rendre plus attractif ? Faut-il faire des recherches sur d'autres régions ou d'autres pays de l'Union Européenne ? Nous allons à nouveau nous réunir début 2015 pour réfléchir à ces échecs et voir comment rebondir.

Les membres du comité s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, petits et grands, une excellente année 2015, pleine de bonnes surprises !!!

Isabelle DURAND, présidente du comité

Contacts : Isabelle Durand 05 63 60 73 06

Bernard Zudaire 05 63 56 69 91

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Nous remercions tous les exposants et tous les visiteurs pour leur présence au vide-dressing du 30 novembre 2014.

Nous tenons à remercier la Présidente de



l'ACS, Madame Ségura, pour avoir déplacé le concours de dessin et les Lumières de Noël au vendredi 19 décembre. Nous avons ainsi pu organiser le spectacle de Noël avec l'école le jeudi 18 décembre 2014. Le spectacle a eu lieu à 17h00 à la salle des fêtes. Après les prestations réalisées par les enfants qui ont été élaborées par les enseignantes de l'école et les animateurs du centre de loisirs, nous avons proposé aux enfants et aux parents un spectacle de conte, intitulé « Le chant des gé-

nies » de Nacer Khemir d'après un conte du SAHEL. Ce conte a été animé par **Pamela Gosteaux**.

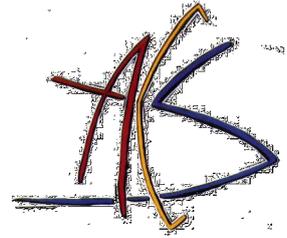
Pour clore le spectacle, les enfants ont eu la visite surprise du Père Noël qui leur a distribué des sachets de friandises. A l'issue du spectacle, un goûter leur a été offert.



En attendant la prochaine manifestation du 4 avril 2015 (loto), où nous vous espérons aussi nombreux que pour le spectacle, les membres du bureau de l'APES vous souhaitent une excellente année 2015.

ANIMATION ET CULTURE SALIESSOISE

126, rue du Coustou - SALIES
Contacts : 06 37 34 60 65 - 05 63 56 60 80
Carine-segura@wanadoo.fr



Pour fêter cette fin d'année, à sa manière, les bénévoles de l'Animation et Culture Saliessoises vous ont convié à une soirée très conviviale autour des « LUMIERES DE NOEL » et du résultat du concours de dessins des enfants de SALIES. Les enfants présents ont pu approcher le Père Noël et lui rappeler les cadeaux commandés. La présence du célèbre Peintre et Sculpteur tarnais Casimir FERRER était parmi nous. Il a remis les prix aux enfants présents et a commenté leur dessin : GS-CP Alicia CABAL et Ashley THALJANTZEN - CE1-CE2 Flora MAURIES et Sarah LAINE - CM1-CM2 Arthur SOULET et Manon LEROY. Trois familles tirées au sort pour les illuminations ont été récompensées par des chocolats, champagne et produits du terroir. La soirée c'est poursuivie autour du verre de l'amitié. Le prochain rendez-vous : 20-21-22 Février 2015 pour la vingt cinquième année : le salon artistique Peintures et sculptures vous sera présenté. La tête d'affiche pour ce grand évènement a été dévoilée vendredi CASIMIR FERRER autour d'invités d'honneur des années précédentes, d'autres grands noms prestigieux tels qu'André LHERMET, Gérard BLANC, Séverine TAVARES DE ALMEIDA et bien d'autres. Les peintres de l'association seront également présents sur ce salon, ainsi que les peintres Saliessois.

Tous les ateliers reprendront à la rentrée.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nous faire partager vos passions et vous engager pour l'animation de notre village.

Toute l'équipe de l'Animation et Culture Saliessoises vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

La présidente Christiane SEGURA

AMUSICALEMENT VOTRE

LE PLAISIR DE JOUER ENSEMBLE

« Amusicalement votre » vous souhaite une très bonne année 2015, pleine de jolies notes.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir partager la musique.

Retrouvons ensemble le véritable esprit de la fête de la musique !

A bientôt.

ATOUT LIRE

En ces périodes hivernales, quoi de mieux qu'un bon livre au coin du feu ou sous la couette...

La bibliothèque de Saliès vous propose de nombreuses nouveautés pour tous les âges. Suite au passage du bibliobus en

décembre, nous avons renouvelé près de 500 ouvrages empruntés à la Bibliothèque Départementale du Tarn. Nous vous attendons donc dès le 5 janvier avec de nouveaux horaires.

Le lundi et le vendredi restent inchangés, de 16h30 à 18h30, mais nous vous accueillerons désormais le mercredi matin de 10h15 à 12h15.



Bibliothèque de Saliès

Toute l'équipe d'ATOUT LIRE vous souhaite une excellente année 2015.

"La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté."

François Mauriac

FOYER DES JEUNES



Le dimanche 21 décembre 2014 s'est déroulée l'Assemblée Générale Extraordinaire du « Foyer des jeunes » de Saliès. Les anciens du foyer ont laissé place à une nouvelle équipe qui procédera à la modification des statuts et du règlement de fonctionnement.

Le Foyer accueille les jeunes à partir de 15 ans à jour de leur cotisation, qui a été fixée à 5 euros l'année.

Le foyer est un espace de rencontre et d'échange pour les jeunes de Saliès. Il doit également s'inscrire dans la

dynamique associative locale en s'associant aux manifestations locales ou en organisant des animations jeunesse.

Le Conseil d'administration composée de jeunes et de parents a élu au sein du bureau associatif son président, Alexandre Chiata, le secrétaire Pierre Bigorre, Secrétaire adjointe Blandine Bigorre et son trésorier Yvan Jacquet trésorière et sa trésorière adjointe Sonia

NB : Pour être éligible au Conseil d'administration, il faut être âgé de 15 ans. Pour être membre du bureau, il faut être âgé de 18 ans ou être sous tutelle de ses parents.

Association Le Jardin Médiéval Les Clausous



Bonne Année 2015, santé, bonheur, réussite et que les souhaits qui vous sont chers se réalisent.

Dominique Amalric et son équipe



Les délibérations du conseil municipal

Séance du 17 novembre 2014

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LA COMMUNE DE SALIÈS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire, à compter du 1^{er} janvier 2015, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3,30%.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°4 : VIREMENT ET TRANSFERT DE CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter au crédit de l'article 66111 (« intérêts réglés à l'échéance ») + 800 €, somme prélevée sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

ACHAT D'UNE AUTOLAVEUSE EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Afin de faciliter le travail de l'agent d'entretien et de mieux entretenir les sols des bâtiments communaux, et notamment les petites surfaces peu accessibles, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'achat d'une autolaveuse.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°5 : TRANSFERT DE CRÉDITS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter au crédit de l'opération 66 (Matériel et mobilier) + 4 500€,

somme prélevée sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

ACHAT DE NOUVELLES VERSIONS DE LOGICIELS MÉTIER EN SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°6 : TRANSFERT DE CRÉDITS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir les nouveaux modules des logiciels e.magnus relations citoyens et e.enfance, afin de moderniser le traitement de certaines prestations. Ces modules seront disponibles en mode SAAS (qui permet de se doter d'un logiciel à distance. Le logiciel est ainsi hébergé sur un serveur externe où sont stockées et traitées les données).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter au crédit de l'article 205 (« Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ») + 2 400 €, somme prélevée sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

MAINTIEN DE L'OCTROI DES INDEMNITÉS AU RECEVEUR MUNICIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal, à la majorité (3 absentions), décide de maintenir l'indemnité de conseil annuelle accordée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal de la commune, en échange de prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Séance du 8 décembre 2014

REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL : PRIME DE FIN D'ANNEE

Par délibération votée le 26 mai 2014, la prime dite « de fin d'année » a été reconduite. Le premier versement de cette prime a eu lieu au mois de juin 2014 et a concerné 7 agents.

Or, un 8^{ème} agent aurait dû percevoir cette prime. En effet, Maxime DUPUY a fait fonction de Secrétaire de mairie en 2014 du 1^{er} janvier au 28 février 2014.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le versement de l'indemnité due à Monsieur Maxime DUPUY.

BREVES

Christiane SEGURA
Correspondante pour
LE TARN LIBRE

Je suis à votre disposition pour toute information que vous souhaiteriez communiquer dans la presse. Dépôt des articles le Lundi soir pour une parution le Vendredi.

662, route des coteaux
Contacts : 06 37 34 60 65
Carine-segura@wanadpo.fr

Nos joies et nos peines



Ihssa CALLENS,
né le 24 septembre
2014



Robert GASCON, décédé
le 1er décembre
2014

Rédaction :

Jean-Louis Bérard, Valérie
Jacquet, Thierry Lafuente,
Jean-Marc Laurens, Nadège
Moguen, Jean-François
Rochedreux, Adeline Tarry

PROCHAINS RENDEZ-VOUS A SALIES

Lundi 19 janvier 20h30 : conseil
municipal (mairie)

Vendredi 23 janvier 20 h 30 : ré-
union publique sur le PLU (salle
des fêtes)

Vendredi 27 mars : concert de
l'Harmonie d'Albi (salle des fêtes)

La fraternité

F comme frère,
R comme respect,
A comme amitié,
T comme tolérance,
E comme égalité,
R comme respect,
N comme naturel,
I comme imaginer,
T comme tolérer,
E comme entraide.

Elisa

CE2

Grenoble

